



# Formation pour renouvellement du certificat « Certibiocide »

 1 à 3 jours

 Sessions régulières

 CFPPA Site des Vaseix

## OBJECTIFS

Certificat obligatoire depuis le 1er juillet 2015, le "Certificat à l'utilisation professionnel et la distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels", ou Certibiocide, a été créé afin de permettre une utilisation plus sûre et plus efficace des produits biocides et de responsabiliser les entreprises concernées.

## POUR QUI ?

Toute personne qui utilise, vend ou achète les produits biocides réservés aux professionnels suivants :

- Désinfectants et produits algicides (TP 2) : désinfection des locaux et des matériels utilisés pour la collecte, le transport et le traitement des ordures ménagères.
- Produits pour l'hygiène vétérinaire (TP 3) : assainissement des logements d'animaux domestiques, du matériel d'élevage et de transport
- Produits pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (TP 4)
- Les produits de protection du bois (TP 8)
- Rodenticides (TP 14)
- Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes (TP 18)
- Lutte contre d'autres vertébrés (TP 20)
- Avicides (TP 15)

**INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS :**  
Mme BOURROU Carine

## DÉLAIS D'ACCÈS

Suivant places disponibles.

## CFPPA Les Vaseix – Bellac

Site des Vaseix  
Domaine des Vaseix  
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE  
05 55 48 44 30

Site de Bellac  
7 rue des Rochettes  
87300 BELLAC  
05 55 60 95 95

# LA FORMATION POUR L'OBTENTION DU CERTIFICAT « CERTIBIOCIDE » AU CFPPA LES VASEIX-BELLAC

## PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire. Avoir un certibiocide en cours de validité ou arrivant à échéance.

## DURÉE

De 1 à 3 jours.  
Non possibilité de faire la formation en alternance.

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Formation non rémunérée. Financement suivant votre statut.

## PROGRAMME

Les produits professionnels biocides

Protection de la santé des utilisateurs et du public

Prévention des risques pour l'environnement

Stratégies générales de limitation au recours des biocides

## INTERVENANTS

Responsable de stage : Mme BOURROU Carine

Formateurs : Mme BABAUDOU Sonia, M. GAYOUT Éric, M. FERREIRA Tonio et M. DIONISIO Manuel : Formateurs spécialisés en aménagement paysager et en développement durable. Professionnels 3D.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé en salle / Diaporama / Echanges entre participants / Intervention de professionnels

## ÉQUIPEMENT APPORTÉ PAR LE STAGIAIRE

Matériel pédagogique utile à la prise de notes.  
Carte d'identité en cours de validité.  
Copie du Certiphyto le cas échéant.

## TARIFS

**140 € / jour**

**1100€ coût groupe**

(voir conditions générales de vente disponibles sur [www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr](http://www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr))  
Formation proposée en formation continue et non proposée en alternance.

## VALIDATION

QCM délivrant l'attestation de formation permettant la délivrance d'un certificat par la plateforme CERBERE (Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire) et valable pendant une durée de 5 ans maximum. Non possibilité de valider des blocs de compétences.

## FRAIS PÉDAGOGIQUE

Aucun

## CHIFFRES CLÉS

Les taux de réussite, taux de satisfaction et taux d'insertion sont disponibles sur notre site internet. : [www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr](http://www.cfppa.epl-limoges-nord87.fr)

## POURSUITE DE PARCOURS

Suite à cette formation vous pouvez vous renseigner via notre site internet sur nos autres formation.